

# Quelques concepts clés

Diversité culturelle, patrimoine culturel, industries culturelles

vendredi 1er novembre 2019

Sommaire de cet article

- [Les secteurs culturel et créatif, une activité économique important dans le monde](#)
- [Qu'est-ce que la "diversité culturelle" ?](#)
- [Qu'est-ce que le Patrimoine culturel immatériel ?](#)
- [Définition de Industries culturelles](#)
- [La Société de l'information](#)
- [Ressources web](#)

## **Les secteurs culturel et créatif, une activité économique important dans le monde**

Selon l'Unesco, "les secteurs culturel et créatif font partie des secteurs qui affichent la plus forte croissance au monde. Avec une valeur mondiale estimée de 4 300 milliards \$ par an, le secteur de la culture représente désormais 6,1 % de l'économie mondiale. Ces secteurs génèrent des revenus annuels de 2 250 milliards d'USD et près de 30 millions d'emplois dans le monde, employant plus de personnes âgées de 15 à 29 ans que tout autre secteur. Les secteurs culturel et créatif sont devenus essentiels à une croissance économique inclusive, réduisant les inégalités et réalisant les objectifs fixés dans le Programme de développement durable pour 2030".

La pandémie mondiale a néanmoins fragilisé le secteur culturel et créatif. L'Unesco estime ainsi que "dans l'industrie cinématographique, dix millions d'emplois seront perdus en 2020, tandis qu'un tiers des galeries d'art auraient réduit leur personnel de moitié pendant la crise. Une fermeture de six mois dans l'industrie musicale pourrait coûter plus de dix milliards de dollars en parrainages, tandis que le marché mondial de l'édition devrait diminuer de 7,5% en raison de la crise liée au COVID-19. L'Unesco a publié un document de réflexion intitulé [« La culture en crise : Guide de politiques pour un secteur créatif résilient »](#).

## **Qu'est-ce que la "diversité culturelle" ?**

Selon la Convention internationale sur la diversité culturelle, adoptée en 2005, « La diversité culturelle renvoie à la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression. Ces expressions se transmettent au sein des groupes et des sociétés et entre eux. La diversité culturelle se manifeste non seulement dans les formes variées à travers lesquelles le patrimoine culturel de l'humanité est exprimé, enrichi et transmis grâce à variété des expressions culturelles, mais aussi à travers divers modes de création artistique, production, de diffusion, de distribution et de jouissance des expressions culturelles, quels que soient les moyens et les technologies utilisés ». [Résumé des objectifs de la Convention](#)

Une Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement a été instituée par les Nations unies en décembre 2002. Elle a lieu le 21 mai.

### **La Convention internationale sur la diversité culturelle et internet**

La Convention internationale sur la diversité culturelle de 2005 est formulée de façon à rester d'actualité, malgré les mutations techniques des supports de la culture et en particulier l'hégémonie actuelle du numérique, car la Convention se fonde sur un principe de "neutralité technologique". Ce principe de

neutralité affirme "la reconnaissance de la double nature (culturelle et économique) des biens et services culturels quels que soient les moyens et les technologies utilisés".

Mais, de fait, les rapides évolutions liées à internet et au numérique ne pouvaient pas rester ignorées. Des "Directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique" ont été adoptées en 2017 lors de la 6ème Conférence des parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

L'objectif de ces directive est d'offrir "un cadre stratégique pour la compréhension, l'interprétation et la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, dans un environnement numérique où les biens et services culturels sont créés, produits, distribués, diffusés, consommés et/ou stockés par voie électronique. Ces biens et services véhiculent des expressions culturelles, par le biais de supports de diffusion à encodage numérique en perpétuelle évolution, par exemple, un programme informatique, un réseau, un texte, une vidéo, une image, ou un enregistrement audio".

## **Qu'est-ce que le Patrimoine culturel immatériel ?**

L'Unesco définit le patrimoine culturel immatériel comme "les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

- Exemples : [www.unesco.org/culture/masterpieces](http://www.unesco.org/culture/masterpieces)

## **Définition de Industries culturelles**

« Industries culturelles : secteurs qui conjuguent la création, la production et la commercialisation de biens et de services dont la particularité réside dans l'intangibilité de leurs contenus à caractère culturel, généralement protégés par le droit d'auteur. Les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique, audiovisuelle et phonographique, ainsi que l'artisanat, les arts du spectacle, les sports, la fabrication d'instruments de musique, le tourisme culturel. » (Unesco)

## **La Société de l'information**

Selon la déclaration du Sommet mondial sur la société de l'information de 2005 « Une société mondiale de l'information intégrée est une société où tout le monde, sans distinction, a les moyens de créer, de recevoir, de partager et d'utiliser librement informations et connaissances pour son épanouissement économique, social, culturel et politique ».

En 2020 le Sommet sur la société de l'information (SMSI + 15), avait pour thème "Favoriser la transformation numérique et les partenariats mondiaux : les grandes orientations du SMSI pour atteindre les objectifs de développement durable"

- [Suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, SMI +15 en 2020](#)

- [SMSI de 2020](#)

- [Groupe des Nations unies sur la société de l'information \(UNGIS\)](#)

- [Voir notre dossier sur le Sommet mondial sur la société de l'information](#)

## Ressources web

- [Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#)
- [Définition de "diversité culturelle"](#)
- [Directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique](#)
- [Résolution de l'ONU sur la Journée mondiale de la diversité culturelle](#)
- [Sommet mondial sur la société de l'information](#)
- [Le site du Réseau International sur la Politique Culturelle \(RIPC\)](#)
- [Réseau Culture 21](#)
- [Le site de la Coalition Française pour la Diversité Culturelle](#)
- <http://www.networkcultures.net/index.html>
- [Site québécois sur la diversité culturelle](#)
- <http://www.alliance-editeurs.org>